

Nouvel horaire des CFF 2025 : quelles consultations, position et action gouvernementales à l'égard d'une solution problématique pour notre région et l'environnement ?

Fabrice Macquat (PS)

Les habitant-e-s de l'Arc jurassien et du pied du Jura ont découvert avec surprise le nouvel horaire 2025 des CFF condamnant pour de nombreuses années presque toutes les liaisons directes entre Bienne et Genève Aéroport. Sans remettre en cause des travaux nécessaires pour améliorer la qualité de la desserte, nous estimons que cette décision est brutale et disproportionnée. Elle prétérite les nombreuses personnes qui utilisent ces correspondances. Couplée avec les annonces d'augmentation des prix, elle constitue un cocktail au goût amer à même de convaincre les pendulaires de conserver leur voiture, voire d'y retourner. A l'heure des routes congestionnées, à l'heure de l'urgence climatique, cette décision présente un risque pour un report modal plus nécessaire que jamais.

Au niveau cantonal, l'augmentation des cadences entre le pied du Jura et Lausanne dès décembre 2024 a été saluée par le Ministre concerné. Toutefois, selon nous, ces connexions densifiées sont des conditions minimales pour mettre en place une politique active de report modal et pour modifier les pratiques de mobilité individuelle. En effet, on peut et on doit s'inquiéter d'un prolongement conséquent des temps de parcours et d'attente pour les voyageuses et voyageurs qui souhaitent se rendre sur Lausanne ou Genève. Le nouvel horaire 2025 ne devrait pas se faire au détriment des liaisons importantes à l'échelle intercantonale.

L'offre validée par le Parlement fédéral dans le cadre de l'étape d'aménagement 2035 du PRODES devrait corriger ce manquement, mais cela signifie au minimum dix ans de détérioration de l'offre entre notre région et les villes de l'Arc jurassien ainsi que celles de la région lémanique, ce qui n'est pas acceptable. Cette situation est d'autant plus problématique que l'offre 2035 ne pourra certainement pas être mise en œuvre dans les temps, au vu des nombreux retards déjà annoncés par les CFF.

Considérant ces préoccupations, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Dans quelle mesure le Gouvernement a-t-il été consulté par les CFF sur ce nouvel horaire ?**
- 2. Le cas échéant, quelles sont la position défendue et celle finalement prise par le Gouvernement lors des échanges amenant au nouvel horaire CFF 2025 ?**
- 3. Compte tenu des impacts pour notre population, pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas jugé opportun d'informer notre Parlement, par exemple par l'intermédiaire de sa commission de l'environnement et de l'équipement ?**
- 4. Les CFF ont-ils proposé des solutions alternatives à celle retenue et quel calendrier nous sépare d'une décision définitive des CFF concernant ce nouvel horaire ?**
- 5. Le Gouvernement entend-il engager de nouvelles actions/discussions avec les autres cantons afin de trouver une solution moins problématique ?**
- 6. Le Gouvernement entend-il demander des mesures compensatoires aux CFF afin de palier certaines dégradations liées au futur horaire ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Fabrice Macquat (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 11 mai 2023